

## Déclaration Jean-David Camus au COS CEGEE du 8 juin

La crise sanitaire sans précédent générée par le Covid-19 aura bouleversé notre pays. Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec près de 30000 décès dus à ce virus et notre conseil a été directement touché avec la disparition dramatique de Bernard Stalter.

Heureusement, la pandémie est aujourd'hui en nette régression et la longue période de confinement allant de mars à mai que nous avons connue, pleine d'interdits, était très certainement incontournable au vu des circonstances qui ont entouré le début de cette crise.

Le Grand Est a été parmi les territoires les plus touchés, avec d'ailleurs un passage en déconfinement plus restrictif que dans la majeure partie des régions.

Durant cette période où la France a fonctionné plus qu'au ralenti, les Caisses d'épargne ont été, comme les autres banques et quelques secteurs d'activité, qualifiées d'activités essentielles par le Gouvernement. Pas question de mettre les 2900 salariés CEGEE en chômage partiel, l'activité devait être maintenue.

Je l'avais évoqué lors de notre précédent COS, les dispositions immédiatement mises en œuvre dans notre Caisse ont été pertinentes :

- Les agences fermées/ouvertes mais avec les salariés présents qui ont transféré leurs agendas de rendez-vous physiques en rendez-vous soit reportés soit à distance.
- La mise en télétravail de plus de 700 collaborateurs, principalement dans les fonctions support afin de limiter le nombre de personnes présentes sur site et de protéger les salariés.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique et de gants
- Et côté technologique, des avancées remarquables :
  - La possibilité pour les salariés en télétravail de se connecter au réseau sur leur ordinateur personnel, répondant ainsi au nombre limité de PC portables professionnels disponibles
  - Les retraits au GAB rendus possibles pour les personnes dépourvues de carte par le biais d'un code envoyé par sms aux clients concernés qui le demandaient. Cette évolution a notamment facilité les choses au moment du versement des minimas sociaux.
- A cela est venu s'ajouter le dispositif d'arrêt pour garde d'enfant mis en place par le Gouvernement et pris en charge par l'Assurance maladie avec maintien intégral du salaire en Caisse d'épargne du fait d'accords de Branche existants le garantissant. Et à partir du 1<sup>er</sup> mai basculement sur le dispositif d'activité partielle avec, là aussi, maintien à 100% du salaire sur décision des entreprises de la Branche, puis à compter du 2 juin maintien du salaire sur décision du Comité de direction générale CEGEE.
- S'y ajoutent d'autres mesures complémentaires comme l'avancée d'une heure de la fermeture des agences du fait que les collègues présents en agence restaient sur place à la pause méridienne du fait de la fermeture des restaurants et des restrictions de déplacement. Le retour à la normale s'opérant demain. Également la prise en charge des frais de parking et de péage pour les salariés utilisateurs habituels des transports en commun et invités à utiliser leur véhicule personnel pour limiter les risques de contamination.

Je dois dire que durant toute cette période des réunions régulières, 2 à 3 par semaine, se sont tenues entre Éric Saltiel et les organisations syndicales. Les échanges y étaient nourris avec d'une part

l'examen des chiffres : nombre d'agences fermées, nombre d'agences ouvertes avec 1 seule personne, nombre de personnes en télétravail, en garde d'enfant, en maladie, en congés ; d'autre part, les remontées par les représentants du personnel de situations relevées sur le terrain et qui nécessitaient des mesures... pour l'essentiel solutionnées... parfois avec quelques délais difficilement compréhensibles.

Je le disais, le dialogue fut constructif et nous en sommes fort satisfaits.

A noter toutefois quelques points noirs :

- Le refus dans un premier temps d'équiper les postes d'accueil de parois en plexiglass alors même que la quasi-totalité des Caisses d'épargne l'étaient. Cet équipement désormais installé dans chaque agence. Il était certainement trop simple d'en arriver là dès le départ !
- Le refus de rendre obligatoire le port du masque à tout client entrant dans l'agence par crainte, dicit Thierry Lagnon, de braquer un client au risque de le perdre. Agir de la sorte était faire peu de cas du risque de contamination d'un salarié au profit d'un client peu scrupuleux de la situation sanitaire. Aujourd'hui les choses se sont arrangées et le port du masque est devenu obligatoire, avec mise à disposition de masques si besoin.
- Le dispositif de prise de congés pour l'année 2020 du fait de la crise sanitaire rendant obligatoire 1 semaine de congés sur avril-mai et 4 semaines entre le 12 juillet et le 6 septembre. Ce sujet fut l'objet de longues discussions, de lettres ouvertes au président du directoire, d'incompréhension de la part d'une très large majorité de salariés voyant leurs projets bousculés. A force, nous avons obtenu certains assouplissements mais il restera que seule la caisse d'épargne Grand Est Europe aura mis en place des mesures aussi contraignantes pour ses salariés. Nous restons convaincus qu'il y avait moyen de faire autrement, sans pour autant perturber la reprise d'activité à l'heure du déconfinement.

J'en arrive à ma conclusion qui s'adresse à l'ensemble des salariés. En premier lieu à nos collègues qui, au quotidien, se sont déplacés à leur agence, certes sans réception de clients... théorique mais dans une ambiance stressante avec toujours la crainte d'une contamination sur le trajet ou à l'agence auprès des collègues. Ils ont maintenu la relation clients dans des circonstances inhabituelles et ils doivent être félicités et remerciés. Il en va de même pour nos collègues des fonctions support et des Centres d'affaires qui ont continué à venir à leur bureau là aussi pour assurer la poursuite de l'activité, ces derniers ayant su répondre à la lourde activité due aux Prêts garantis par l'État. ils ont aussi été exposés au risque de contamination sur le trajet ou auprès des collègues. Enfin les plus de 700 personnes qui ont été mises en télétravail dont certains pensent que la période a été confortable du fait qu'elles restaient chez elles ; on peut voir les choses ainsi mais télétravail ne signifie en rien ne rien faire, bien au contraire, et il faut savoir que la rupture avec le cercle professionnel n'est pas toujours bien vécue. N'oublions pas les salariés qui ont été en arrêt maladie pour cause de contamination avec la crainte que leur état de santé se dégrade au point de semer en eux le doute.

Voilà le témoignage que je voulais vous apporter sur cette période au cœur de l'entreprise.

Aujourd'hui la vie reprend avec l'ouverture des agences avec un nombre limité de clients présents dans l'agence en fonction de la taille et de la disposition des locaux. La course aux résultats reprend aussi avec ce que le directoire appelle des temps forts, le premier jusqu'au 10 juillet, et ensuite du 9 septembre à la fin de l'année. Si nous sommes conscients que les affaires ont tourné au ralenti durant plus de 2 mois, pour autant nous attirons l'attention du directoire sur le fait que cette période de confinement a été difficile mentalement pour nos collègues et qu'un réel état de fatigue frappe une grande partie d'entre eux. L'empilement des campagnes commerciales est déjà de retour, avec tous les travers que l'on connaît, avec l'impact que cela a sur l'équilibre vie professionnelle, vie privée. Des



résultats oui, mais tout en gardant la mesure du raisonnable à travers le souci de préserver la santé des femmes et des hommes de la Caisse d'épargne Grand Est Europe.

A cette heure nous ignorons tout des intentions de nos dirigeants en matière d'attribution d'une possible prime Covid-19 telle que le Gouvernement l'a définie. Le sujet doit être abordé ce mercredi avec les organisations syndicales au niveau de la Branche. Nous espérons que les dirigeants des caisses d'épargne sauront reconnaître l'implication des salariés qui ont permis que l'activité soit maintenue.

Restons vigilants, le Covid-19 est toujours présent. La preuve, 2 cas ont été identifiés ce lundi matin au lycée Poincaré de Nancy qui est fermé pour une semaine ! C'est pourquoi l'activité de notre entreprise ne doit en rien conduire à un relâchement des gestes barrière. Les consignes sont claires, il ne faudrait en aucun cas que la course aux objectifs puisse conduire à exposer les salariés à un risque de contamination.

Merci pour votre écoute.

JeanDavid Camus